Note d'intention de Maximum pour la couverture des élections de mai 2019

Notes:

- A partir du 26 février, chaque programme relatif aux élections sera identifié au moyen de balises sonores.
- Maximum ne diffusera aucun sondage et aucune tendance de vote.
- Dans un souci d'équilibre et d'objectivité, chaque liste démocratique aura droit au même temps de parole que ses adversaires directs. Les « petites listes » seront représentées, pour autant qu'il n'y ait pas plus de 5 listes par circonscription. Le cas échéant, elles seront mentionnées dans la mesure du possible dans les journaux parlés.
- En référence à l'article 14 du règlement adopté par le Collège d'avis du CSA, des partis comme le PP n'auront aucun temps de parole à l'antenne.
- Maximum veillera à limiter aux seules nécessités de l'information l'intervention de candidats dans d'autres rôles ou fonction que celle de candidats. Elle s'engage également à éviter toute intervention d'un tiers en faveur d'un candidat ou qui expose des éléments de programme qui peuvent avoir un impact sur le scrutin.
- Aucun journaliste, animateur ou chroniqueur de Maximum présent à l'antenne n'est candidat déclaré aux élections.

Dispositif:

Étant une radio provinciale, nous avons décidé de ne couvrir ni les élections européennes ni les élections fédérales. Nous couvrirons par contre les élections régionales de manière « provinciale ». Nous nous concentrerons en effet sur les 3 circonscriptions en province de Liège à savoir Verviers, Liège et Huy-Waremme.

Chaque semaine, un focus sur une circonscription avec chaque jour à 18h une capsule sonore donnant la parole à la tête de liste de chaque parti se présentant aux régionales. Cette capsule aura toujours la même durée (5 minutes). Celle-ci sera podcastée sur notre site tous les samedis.

Ces capsules seront diffusées les 3 semaines précédant les élections (une semaine par circonscription) du lundi au vendredi (un jour par parti). Chaque semaine, l'ordre de passage des partis sera tiré au sort.

A noter que concernant la parité hommes-femmes, ne faisant intervenir que les têtes de liste à l'antenne, nous sommes donc tributaires des choix des partis. Cependant nous essayerons tant que faire ce peut de respecter cette parité.

Pirotte Grégory Directeur d'antenne.